Montreuil, le 2 Septembre 2021

LA POSTE : COGAS\*

### ACTIVITÉS SOCIALES À LA POSTE : LA POSTE DOIT RESPECTER LES POSTIERS

LA POSTE A DÉCIDÉ DE PASSER UN APPEL D'OFFRE SUR LA RESTAURATION COLLECTIVE. CETTE DÉCISION EST INIQUE POUR PLUSIEURS RAISONS :

Le COGAS\*, instance gérant l'action sociale à La Poste, n'a même pas été informé.

- Cet appel d'offre concerne aussi la restauration collective associative, alors que des études menées années après années font la preuve d'une qualité supérieure pour un prix équivalent.
- L'appel d'offre prévoit une baisse importante des points de restauration, 80 au lieu de 118.



### La CGT a tout de suite réagit:



- ✓ En interpellant la direction dans une déclaration commune avec SUD, FO, la CFTC, la CGC. Nous avons contesté cette décision de la direction et exigé le retrait de cette décision.
- ✓ Avec la FNRIE\*\*, elle s'associe à toutes les initiatives décidées dans les restaurants avec les équipes locales et les organisations syndicales parties prenantes. Ainsi, aura lieu dans les RIE associatifs « une journée Elior », le 14 septembre prochain, dans le but de démontrer la différence entre les restaurants associatifs et ceux gérés par ces grosses entreprises privées, en termes de coûts et de qualité.

La Poste, refusant tout dialogue, la Fédération CGT FAPT a décidé, conjointement à la FNRIE, de demander l'annulation de l'appel d'offre décidé par La Poste et l'a donc assignée au tribunal. L'audience est prévue le 26 octobre prochain.

A travers la restauration, c'est une opération de démantèlement des activités sociales que la direction de La Poste organise. Le budget restauration est le plus important budget du COGAS. Ce n'est donc pas pour rien qu'il est le plus attaqué, c'est là qu'il y a le plus d'économies à faire pour La Poste.

<sup>\*</sup> COGAS : Comité d'Organisation et de Gestion des Activités Sociales

<sup>\*\*</sup> FNRIE : Fédération Nationale des Restaurants Inter-entreprises

La direction ne se cache plus, dès qu'il y a un point de friction, il y a menaces de couper les budgets. Les décisions prises il y a quelques années par le COGAS, ou les directeurs RH/DNAS, sont contredites ou combattues aujourd'hui. Ainsi, 2 postiers mis à disposition des coopératives ont été licenciés pour des activités commerciales, que La Poste jugent illégales aujourd'hui, alors qu'elles avaient reçues l'aval du directeur précédent de la DNAS.

Nous sommes confrontés là, à ce que nous connaissons partout à La Poste, une politique de casse de l'existant afin de mettre en œuvre les nouvelles orientations stratégiques :

- Casse des services,
- Casse de l'emploi,
- Recrutement par la sous-traitance et l'intérim.

# Cela se traduit aussi par 2 années sans accord salarial, le non versement de la prime d'intéressement.

Concernant les activités sociales, la situation est aggravée puisque La Poste a annoncé l'arrêt du COGAS pour la mise en place de CSE, à l'instar de ce qui se fait dans les autres entreprises. Toutefois, la date annoncée (1er janvier 2023) a été repoussée sans donner plus d'explications ni de perspectives. Pour autant, durant ce temps-là, elle impose aux associations une baisse de subventions Cela mettra en péril très rapidement leur fonctionnement, si rien ne change. Que restera-t-il pour les postiers ?

A cela s'ajoute la situation liée au Covid. Il est bien réel qu'il y a une baisse des demandes (vacances, loisirs,....) liée à la situation sanitaire, mais cela a permis à La Poste d'économiser 10 millions d'€ en 2020. Combien en 2021 ? La trajectoire est la même. Ce sont dorénavant des économies très conséquentes que fait La Poste.

Pour la CGT, cette situation doit cesser immédiatement.
Si des évolutions dans la gestion du social doivent se faire, cela doit se faire graduellement, dans la négociation et la transparence.
En aucun cas, elles doivent engager la gestion des futures instances

## LE BUDGET DU COGAS C'EST L'ARGENT DES POSTIERS. AGISSONS POUR DÉCIDER DE SON UTILISATION, SON AUGMENTATION AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES POSTIERS

#### Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Villa
oue i ostat	VIUC .
[Facultatif] Téléphones → [perso]	<u>→ pro</u>
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau [nom et adresse]	

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT • 263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 -C.C.P. Paris 20376 D • www.cqt-fapt.fr • e-mail : fede@cqt-fapt.fr